

En souvenir de James Combiér porte-drapeau du combat laïc

CO = Dim. 2 sept 07

Une plaque vient d'être dévoilée dans l'impasse James-Combiér. Elle rappelle le souvenir de cet ancien maire de Saumur, fervent républicain qui mena tambour battant le combat des laïcs contre les cléricaux. L'impasse James-Combiér se trouve juste en face de la sous-préfecture de Saumur. Elle porte depuis 1932 le nom de cet ancien maire de Saumur qui fut le premier élu au suffrage universel en 1882 après avoir été nommé à ce poste trois ans plus tôt par décision préfectorale (lire ci-dessous).

Jeudi dernier, une plaque recouverte d'un drapeau tricolore a été dévoilée à l'entrée de cette impasse. Elle résume en une quinzaine de lignes l'existence riche et mouvementée de cet industriel qui, associé à son père, développa la distillerie saumuroise qui porte son nom. La plaque rappelle par ailleurs qu'à l'époque James Combiér « s'intéresse aux questions d'assistance sociale et d'instruction popu-



La plaque a été dévoilée par Jean-Michel Marchand, maire de Saumur, Mme Amy qui représentait les habitants de l'impasse, et Georges Douspis, président du groupe James Combiér de la Libre Pensée de Saumur

laire. Il se bat également pour la paix [...] Anticlérical, il interdit les processions religieuses et fait enlever les symboles religieux des écoles municipales. Il permet l'ouverture du collège public de jeunes filles ».

« Volonté laïque forte »
Peut-être pour ne pas être accusé de vouloir rallumer la guerre scolaire en pleine période de rentrée, M. Marchand n'a pas commenté dans son discours cet aspect du combat poli-

tique de James Combiér. Il s'est contenté de retracer sa vie et son œuvre et a rappelé qu'on lui devait aussi « l'installation de l'éclairage public électrique et au gaz », avant de conclure dans un clin d'œil qu'il se rapprochait de Combiér par « une volonté laïque forte et les aléas liés à l'éclairage public »...

Libres penseurs :

« Continuons le combat »

Le groupe de la Libre Pensée de Saumur porte aujourd'hui le nom de James Combiér. Ce groupe est présidé par Georges Douspis qui a dévoilé la plaque en même temps que Mme Amy représentant les habitants de l'impasse, et M. Marchand. Dans un texte qu'il n'a pas lu lors de cette petite cérémonie, mais dont il nous a remis une copie, M. Douspis rend hommage au combat de Combiér « à une époque où le cléricisme portait beau et tenait le haut du pavé ». Il profite également de l'occasion pour s'insurger contre une nouvelle circulaire rétablissant le « forfait communal » qui

« a été envoyée aux préfets, et doit être publiée le 6 septembre ». M. Douspis ajoute : « Pour l'enseignement catholique (90 % du secteur privé sous contrat), l'enjeu est important, puisqu'environ un tiers de ses 550 000 écoliers sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence. A raison d'un forfait annuel de 200 à 300 euros par élève, le forfait communal représente donc de 36 millions à 55 millions d'euros pour le secteur privé ».

Le président des libres penseurs voit là « une double atteinte » à la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État : « Laïcité bafouée et détournement de fonds public ! ». Il conclut : « Là se trouve l'actualité d'un James Combiér dont nous, libres penseurs saumurois, continuons le combat ».

P-L.A.